



COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF 27

Président : **François DESHAYES**

Val de Reuil, le 15 juin 2019

N/Réf : FD

Mesdames et Messieurs
Membres du Conseil d'Administration

Objet : Compte-rendu du Comité de Direction du 12 juin 2019

PROCES-VERBAL DU COMITE DE DIRECTION

DU 12 juin 2019

Membres présents :

Monsieur François DESHAYES – Président.
Mesdames Stéphanie HOUY - Michèle SCHAELLER.
Messieurs Samuel BONVALET – Sylvain VILLA.

Membres absents excusés :

Mesdames Jocelyne BAKER LE FAY - Dorothy GASNIER - Virginie LERAT.
Messieurs Yann-Fabrice CHAVDIA – Christophe BOUDEWEEL – Pascal LEBRET.

Membres absents non excusés :

Madame Marie BONNANS.
Messieurs Pierre Alain FINET - Hervé JOSQUIN – Stéphane RANGER

Début de séance 18 h 15 :

Le Président François DESHAYES, après avoir constaté que le quorum requis n'était pas assuré, ouvre la séance en remerciant les membres présents et en excusant les absents. Aucun vote ne sera fait.

1 Approbation du PV de réunion du CODIR du 12 février 2019

Le Président soumet le P.V. du CODIR du 06 février 2019.

Il a été décidé par les membres présents, de la possibilité de faire une approbation du PV par consultation Internet sur un délai de 8 jours.

Le dit Procès-verbal est adopté et sera publié sur le site du CDOS27.

2 Préparation AG CDOS 2018.

- La Date retenue est le jeudi 27 juin, il a été évoqué la probabilité de ne pas réunir le quorum. Nous avons donc décidé de convoquer une AG complémentaire 45 minutes après l'heure de la première AG.
- Stéphanie Houy, nous fait une présentation rapide des comptes de la saison 2018. Un résultat positif d'environ 27000,00 € en ressort. Nous avons décidé de proposer à l'AG de faire une réserve de 8000,00 € et de mettre le reste en fond de réserve.
- Le président présente un budget prévisionnel pour 2019 à 269500,00 €, il n'y a pas de remarque sur cette présentation. Nous présenterons donc le document tel quel à l'AG.
- Le projet de cotisation pour la saison 2019 a été contrôlé et correspond aux remarques faites à la réunion du 12 février 2019.

3 Organisation CDOS27.

- Siège Social

Nous avons acté de procéder à la modification dans les Statuts du CDOS du lieu de notre siège social. Nous avons après discussions décidé de valider le lieu à "la mairie de Val de Reuil".

- Suivi de la comptabilité

Afin de simplifier et d'éviter la possibilité d'égarer des documents, nous avons opté pour une transmission directe des dits documents à l'APSL par mél ou par courrier.

4 Point sur les demandes de subventions.

- CNDS Emploi : Pour Lydie, une demande de consolidation de l'aide pour 2 ans, (2x 12000,00 €).
Pour Isabelle, suite à la fin de l'aide Adulte relais, nous faisons une demande CNDS Emploi sur 2 ans, (2 x 12000,00 €).
- Agence National du sport 2019 (ex CNDS) : La demande est en préparation pour un envoi à faire pour le 27 juin 2019, un montant de 45000,00 € est demandé.
- FDVA 2019 : Une demande de 14000,00 € a été déposée pour des actions Handicap et Santé.

- ARS : Deux demandes ont été faites pour un montant global de 26000,00 €
- Conseil Départemental de l'Eure : Un dossier de demande a été fait et présenté à monsieur Léo Méchin pour un montant de 30000,00 €.

5 Divers.

Journée SNU : Suite à une demande de la DDJSCS de l'Eure, nous avons validé la mise en place d'une journée de sensibilisation au Handicap pour les 150 volontaires du contingents Eurois. La date du 25 juin 2019 a été validée. Pour cette action nous faisons appels à plusieurs ambassadeurs Handicap et bénévoles de l'Eure.

Service Civique : Nous validons le principe de prendre début septembre un jeune en service civique pour la gestion des infos sur notre site internet, l'aide à nos deux salariées et à nos bénévoles sur les actions.

Une fiche de poste sera diffusée début juillet pour la recherche de cette personne.
Les tuteurs sur ce poste seront Lydie et Isabelle.

Dates des prochaines réunions : Après concertation, nous avons validé deux dates jusqu'à la fin de 2019.

Le 03 10 2019 à 18 heures.

Le 05 12 2019 à 18 heures.

Aucune question n'étant posée, ni d'autre sujet n'étant évoqué et tous les points figurant à l'ordre du jour ayant étant traités, la séance est levée.

Le Président : François DESHAYES.

Ce compte-rendu comporte 3/3 pages